

## Prise de position

### **Le personnel infirmier doit participer aux choix des technologies à utiliser dans les milieux d'hébergement**

#### Introduction

Dans le domaine de la santé, l'évolution rapide des technologies joue un rôle crucial dans l'amélioration des soins aux résidents. Cependant, un décalage significatif existe entre cette évolution technologique et l'implication du personnel infirmier dans le processus de sélection de ces technologies. Cette situation soulève des préoccupations quant à la pertinence des outils technologiques sélectionnés pour les soins infirmiers en milieux d'hébergement.

#### PRATIQUE OBSERVÉE

Le personnel infirmier est souvent exclu des décisions concernant le choix des technologies dans les milieux d'hébergement. Cette exclusion peut conduire à l'adoption de technologies qui ne correspondent pas aux besoins réels du personnel soignant, entraînant ainsi leur sous-utilisation et ainsi la perte d'une opportunité pour améliorer la qualité des soins.

#### JUSTIFICATION DE LA PRATIQUE OBSERVÉE

Cette pratique trouve ses racines dans plusieurs facteurs. D'une part, le secteur des achats peut privilégier l'analyse des aspects financiers et techniques des solutions technologiques, négligeant ainsi l'aspect clinique. Le contexte peut aussi influencer le choix des technologies. Par exemple, il appert que l'opportunité de réaliser des ententes de gré à gré avec des fournisseurs présents dans l'organisation va faire en sorte qu'une analyse en bonne et due forme des produits compétitifs n'est pas réalisée. Le meilleur produit pour les cliniciens et les résidents peut alors ne pas être choisi. D'autre part, on note que les décisions sont souvent prises par la haute direction, sans une consultation adéquate des utilisateurs finaux, ce qui peut mener à un choix de technologies peu adaptées aux besoins cliniques. Enfin, si l'on considère le processus d'implantation des technologies, les préoccupations en matière de cybersécurité et de coûts ont tendance à éclipser les considérations relatives à l'efficacité clinique et à l'expérience utilisateur.

## PRATIQUE SUGGÉRÉE

Il est essentiel d'impliquer activement le personnel infirmier dans la priorisation et le choix des technologies qui touchent les soins infirmiers. Leur participation est cruciale pour assurer que les technologies choisies sont non seulement techniquement adéquates, mais aussi pertinentes et efficaces dans les pratiques quotidiennes de soins. Leur participation doit commencer dès le début du processus d'analyse des besoins et des options disponibles et non simplement valider un choix final. Une telle implication peut faciliter l'adoption des technologies, améliorer l'efficacité des soins et augmenter la satisfaction des soignants et des résidents.

## JUSTIFICATION DE LA PRATIQUE SUGGÉRÉE

L'expertise et l'expérience du personnel infirmier apportent une perspective essentielle qui complète celle des autres départements. Leur participation active et continue dans le choix des technologies garantit que ces dernières soutiennent une approche personnalisée des soins, respectent les compétences professionnelles, optimisent les pratiques cliniques, augmentent la sécurité des patients, et assurent une utilisation efficace du temps des professionnels de la santé.

Il est impératif de réviser les processus décisionnels pour intégrer de manière plus systématique les soignants dans les décisions technologiques. Cela contribuera non seulement à améliorer la qualité des soins, mais aussi à optimiser l'efficacité opérationnelle dans les milieux d'hébergement.